

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles L. 2123-1 et R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un lotissement d'activités à Ranspach le Bas

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71300000 - 1	Services d'ingénierie

5. Critères d'attribution :

Critères de jugement des offres	Pondération
Valeur technique de l'offre	60%
Prix des prestations	40%

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°21-95334 du 08/07/2021.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

SERUE INGENIERIE
4, rue de Vienne
67300 SCHILTIGHEIM



Montant des prestations :

Pour un montant total de 44 500,00 € HT tel qu'il ressort du cadre de Décomposition des Prix Forfaitaires (CDPF) fourni par le candidat, et reproduit dans son acte d'engagement.

Il est rappelé que ce montant correspond à un forfait provisoire de rémunération qui sera rendu définitif dans les conditions du marché.

Date d'attribution du marché :

Mardi 21 septembre 2021

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Mardi 21 septembre 2021

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mercredi 22 septembre 2021

